



## Retraction d'une formation master apres report

-----  
Par bad93

Bonjour

j'étais inscrit dans l'école "X" pour la rentrée 23/24 et payer le montant totale de scolarité, après j'ai demander un report de cette inscription pour cause personnel a l'année 24/25 qui m'a était accordé, je recoie donc un mail ce mois ci disant que les frais de scolarité on augmenté de 10%, aujourd'hui j'ai reçue la nouvelle inscription ainsi que le formulaire de rétraction et je voulais savoir dans le cas ou je remplit ce formulaire et l'envoie a l'école avant les 14 jours es que je serais remboursé complètement, sachant que le service admission me demande de payer prochainement sinon je perd tout mon argent.

Cordialement

-----  
Par jpgroussard

Bonjour bad,

faites ce qu'on vous dit !

Je ne vois pas où est le problème. Vous avez demandé un report et ils sont d'accord.

Cdt